

Événements rapportables en vertu de la réglementation REGDOC-3.1.1 de la Commission canadienne de sûreté nucléaire

Tableau trimestriel

Hydro-Québec diffuse proactivement sur son site Web un tableau trimestriel des événements rapportables en vertu du document d'application de la réglementation REGDOC-3.1.1¹ de la Commission canadienne de sûreté nucléaire intitulé Rapports à soumettre par les exploitants de centrales nucléaires.

Si vous avez des questions sur les événements listés, contactez Mme Véronique Trépanier sur la ligne Info-Projets Centre-du-Québec-Mauricie au 1 866 388-1978 ou par courriel à projets.mauricie-centreduquebec@hydro.qc.ca

Du 1^{er} janvier au 31 mars 2017

Numéro d'événement	Titre
AES 2017-01	Puisard du laboratoire de radioprotection

¹ Depuis le 8 juin 2015, le REGDOC-3.1.1 remplace la norme S-99, *Rapports à soumettre par les exploitants de centrales nucléaires*, publiée en 2003.